



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2024-0201
(Matricule 9517-33-5118)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Mélissa Charette, Directrice générale et greffière-trésorière, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 16 septembre 2024
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement

Rue Yvon à Sainte-Béatrix
Lot 5 962 740 du Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure pour régulariser une situation cadastrale en permettant une largeur de rue de 10,65m plutôt que 13,72 comme prévu à l'article 3.1.2 du règlement de lotissement #527-2012.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Béatrix, le trentième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (30.08.2024).

Mélissa Charette,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le trentième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (30.08.2024).

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE (30.08.2024).

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière